VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Par ERNEST A. CARRERE. Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE

UN COTTAGE NET ET SIMPLE

1332 RUE SPAIN

entre les rues Urquhart et Villere

Jeudi, le 17 Juillet 1913 à Midi

à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Succession de John S. Barattini.
No. 101,516—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur —Bureau 806 rue Perdido — JEUDI, le 17 juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et à un ordre fait et daté signé le 10 juin 1913 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, je procéderai à la vente à l'enchère public de la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 514, borné par les rues Spain, Urquhart, Villeré et Mandeville, désigné comme le lot No. 18 sur un plan par F. D. Seghers, voyer, daté du 15 janvier 1901, une copie duquel est annexé par un acte devant J. F. Meunier, notaire public, le 16 février 1901; lequel lot de terre d'après le dit plan, mesure 33 pieds de face sur la rue Spain, par une profondeur entre lignes parallèles de 118 pieds, 2 pouces et 3 lignes, commençant à une distance de 55 pieds 2 pouces et 4 lignes du coin des rues Spain et Villeré. Les améliorations sont connues par le No. 1332 rue Spain et comprend le cottage en bois et couvert en ardoise, ayant des galeries de côté et en arrière, vestibule, six chambres, égouts et conduit d'eau.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur assumant la taxe de 1913 et payant l'acte de vente devant H. L. Loomis, Jr., notaire public. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour compte du prix d'achat.

ERNEST A. CARRERE.
Encanteur, 806 rue Perdido.
SUTHON & LOOMIS, Avocats.
juin28,30,juillet3,10,17

Par JACOBS-GLEASON, INC.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Au plus offrant enchérisseur, sans limite

Un morceau de terrain de valeur, contenant 20 lots, mesurant 350x271-6, situé dans le carré formé par l'avenue Carrollton et les rues Oleander, Forshey et Dublin.

Succession de Mme Mary Buckley, veuve de William Kern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 85,004 — Division D — Par Jacobs-Gleason, Inc., S. L. Jacobs, Adjudicateur, 303 rue Carondelet — En enchère, le JEUDI, 10 juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 301 rue Baronne.

Conformément à un jugement rendu en la matière indiquée ci-dessus, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, daté d'ur 28 avril 1913 et signé le 2 mai 1913, et conformément à un jugement complémentaire rendu et signé, en la même matière, par le même juge, le 6 juin 1913, et conformément à une ordonnance de homologation touchant les décisions prises en conseil de famille, en la même matière, datée et numérotée comme indiqué ci-dessous et datée et signée le 6 juin 1913, et dirigée par S. L. Jacobs, adjudicateur, je vaquerai à la vente en enchère publique, à la date et au lieu indiqués de la propriété suivante, savoir:

Un certain terrain situé au 7ème District, carré No. 495, limité Carrollton avenue, Oleander, Forshey et Dublin street, contenant 20 lots de 1 à 20 inclusivement et mesurant de 1 à 10 inclusivement: 30 ft. x 121 ft. 6 in.; et de 11 à 20 inclusivement: 30 ft. x 150; selon le plan de Georges De Armas, arpenteur et ingénieur civil, lequel plan est daté du 10 mai 1913.

CONDITIONS — La dite propriété sera d'abord offerte en lots comme décrits dans le plan de De Armas susdit, mais l'adjudication sera retenue jusqu'à ce que tous les lots aient été offerts. Et alors, la dite propriété sera offerte comme un carré entier; si l'offre pour la propriété comme un carré entier, est plus élevée que celle pour le total des lots, la propriété sera adjugée en bloc, comme un carré; mais, si l'adjudication des offres pour les lots est plus élevée que les offres pour le carré en entier, l'adjudication adjugera la propriété en lots. Si la propriété est adjugée en lots, le terrain de 50 ft. face, sur Carrollton avenue, sera réservé pour une rue; mais, si la propriété est adjugée en entier, ce terrain ne sera pas adjugé, mais reviendra à l'acquéreur, sous l'adjudication du carré en entier.

PAIEMENT — Un tiers ou davantage au comptant, le solde, s'il y a à 1 ou 1 et 2 ans au choix des acquéreurs; les payements déférés seront remplacés par des promesses, portant intérêt de la date de l'adjudication; les dites promesses seront nanties d'hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes clauses usuelles et nécessaires de garantie. L'acquereur ou les acquereurs auront à rembourser tous les actes de vente devant Robt. Legier, notaire public, à payer pour tous les certificats, assumer les taxes pour 1913, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

JACOB-GLEASON, INC.,
S. L. Jacobs, Encanteur.
juin8,15,22,29juillet6,10

AVIS AUX CREANCIERS

Liquidation de J. D. Connell Iron Works Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,121 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par James D. Connell, Michel Karst et Robert Barry, commissaires et receveurs pour la liquidation ci-dessus mentionée de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL, Avocats.
8juillet—8,12,17

Liquidation de B. Switzer Clothing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,897 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Albert Fraenkel, Léon Jacobs et Abe Switzer, liquidateurs de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
A. D. DANZIGER, Avocat.
5juillet—3,7,12

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meuble, étalages, cartes postales illustrées, albums, etc.: 1 régistre mécanique pour la caisse "National."

Herman Davis, représentant le Travelers Tourists Supply Company vs. C. T. Bess.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 89,635 — En vertu d'un ordre de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique LUNDI, le 14 juillet 1913, à 10:30 du matin, la propriété ci-après décrite à savoir:

Dans mon entrepôt, rue St. Anne, entre les rues Royale et Chartres, un lot de meubles assortis, eventails électriques, lustre de gaz et diverses choses, etc., etc. Un grand assortissement de cartes postales illustrées, albums, etc., et un régistre mécanique pour la caisse "National."

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FARRAR, JONAS, GOLDSBOROUGH & GOLDBERG,
Avocats pour le demandeur.
juillet—2,3,8,14

VENTES A L'ENCAN

ParKERNAGHAN&CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.

De cottages simples et doubles, coins commerciaux et terrains pour bâtisses dans des localités rehausées et profitables.

Succession d'Alexander S. Swanson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 92,881 — Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet — JEUDI, le 17 juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 9 juin 1913 et signé le 13 juin 1913 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la sus-dite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Le coin commercial, No. 5727, aux coins de la rue Magasin et de l'avenue Nashville, comprenant une bâtisse en bois d'un étage pour magasin et résidence sur un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Magasin, Camp et Arabella et l'avenue Nashville, désigné par la lettre B d'après un croquis d'arpentage par J. W. T. Stephens, C. E., daté le 21 mai 1913, et mesurant conformément quarante (40) pieds quatre (4) pouces de face sur la rue Magasin, quarante (40) pieds huit (8) pouces quatre (4) lignes de largeur à l'arrière ligne, par cent vingt pieds de profondeur et faisant face à l'avenue Nashville et entre les lignes parallèles.

2. Le cottage double en bois d'un étage, Nos. 5723 et 5725 de la rue Magasin, contenant de chaque côté quatre chambres sur un certain terrain, situé dans le même district et l'Ilet attenant la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre C, sur le dit croquis de J. W. T. Stephens et mesurant d'après le dit croquis trente neuf pieds deux pouces de face sur la rue des magasin, trente huit pieds quatre pouces six lignes de largeur à l'arrière ligne par cent vingt pieds de profondeur entre les lignes parallèles.

3. La bâtisse en bois d'un étage No. 817 avenue Nashville, situé dans le même district et Ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre A, connu le dit ci-devant plan par J. W. T. Stephens, et mesurant conformément à cela trente pieds de face sur l'avenue Nashville par cent vingt pieds de profondeur entre les lignes parallèles.

4. Un magasin et résidence d'un étage en bois No. 581 rue Joseph, coin de la rue Constance, avec deux étages en arrière, sur une certaine portion du terrain situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par la lettre A dans l'Ilet 188 sur un plan annexé à un acte passé devant J. D. Taylor, notaire public, le 19 mai 1888, et borné par les rues Constance, Joseph, Laurel et Octavia, laquelle dit portion de terre forme le coin des rues Constance et Joseph et mesure trente pieds de face sur la rue Joseph par quatre vingt dix pieds trois pouces de profondeur et de face sur la rue Constance, et se compose de la portion de face des lots vingt sept, vingt huit et vingt neuf.

5. Un cottage en bois d'un étage No. 1819 rue Cadiz, sur un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 453, borné par les rues Baronne, Dryades, Cadiz et Jena, désigné comme terrain No. 12 (du vieil Ilet No. 78) d'après un plan annexé à un acte passé devant A Peters, Jr., notaire défunt, le 8 mars 1890. Le dit terrain No. 13 attenant mesurant trente pieds de face sur la rue Cadiz par une profondeur de cent cinquante pieds.

6. Un cottage en bois d'un étage No. 2507 rue Jena, sur un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Jena, Freret et S. Robertson et l'avenue Napoléon, désigné par le No. 22 sur un plan d'arpentage par J. W. T. Stephens, C. E., daté 31 mai 1913, d'après lequel commence trente pieds du coin des rues Jena et Freret et mesure vingt neuf pieds et deux pouces de face sur la rue Jena, trente pieds de largeur sur l'arrière ligne, par cent cinq pieds de profondeur.

7. Un cottage en bois d'un étage No. 2511 rue Jena situé dans le même district et l'Ilet attenant à la sixième propriété et désigné comme une partie du terrain No. 21 sur le dit plan par J. W. T. Stephens, et mesurant conformément quinze pieds, dix pouces de face sur la rue Jena, quinze pieds de large sur l'arrière ligne par une profondeur de cent cinq pieds.

8. Un cottage en bois d'un étage No. 2513 rue Jena, sur un certain terrain situé dans le même district et Ilet attenant **à la septième propriété décrite**, désigné comme une partie du terrain No. 21 d'après le dit plan par J. W. T. Stephens, et mesurant conformément quinze pieds sur la rue Jena par cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

9. Trois certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville désigné par le Nos. 16, 17 et 18 dans l'Ilet No. 601, borné par les rues Jena, Freret, Cadiz et Robertson. Lesquels dits terrains attenant l'un à l'autre mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Jena par cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan fait par D. M. Brosnan, arpenteur, le 21 novembre 1902.

10. Un cottage en bois d'un étage No. 7728 rue Olive, sur un certain terrain situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No. 11, dans l'Ilet No. 501, borné par les rues Olive, Fourchy, Lowerline (maintenant Bernadotte) et Morley (anciennement Lowerline). Lequel terrain commence a une distance de soixante huit pieds cinq pouces cinq lignes de la rue Bernadotte, et mesure trente et un pieds, six pouces de face sur la rue d'Olive par une profondeur de cent vingt pieds.

11. Deux certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville dans l'Ilet No. 503 borné par les rues Fern (anciennement Washington), Forshey, Short et Fifteenth (maintenant Olive), désignés par les Nos. 7 et 8, mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Fern (anciennement Washington), par cent sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, conformément au plan tiré par Cellas, architecte, janvier 1869.

12. Un certain Ilet de terre désigné par le No. 11, situé dans la ville de New Covington, dans la paroisse de St. Tammany, Lne., borné par les rues First et Second, l'avenue Pittman et le boulevard Rome.

13. Un certain lot de terre situé dans la ville de Bay St. Louis, Miss., désigné par le No. 54, dans le troisième arrondissement.

CONDITIONS — Un tiers ou plus au comptant à l'option de l'acheteur, la balance à un an de crédit, représenté par billet de l'acheteur portant 8 pour cent per annum, l'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final et devant être spécialement assuré par lien de vendeur et billet d'hypothèques. Les actes de ventes et hypothèque devant contenir l'hypothèque d'usage et stipulations et le pacte de non alienando, les clauses d'assurance et toutes les stipulations d'usage. Les loyers devant être réservés au vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente.

Tous les certificats requis en rapport avec le transferi de la propriété devant être au frais de l'acheteur. Les taxes dues et exigible en 1913 à être assumées par l'acheteur au-dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix de l'achat sera requis au temps de la vente. Les actes de vente devant Jert. C. Wenck, notaire public, aux frais de l'acheteur.

DART, KERNAN & DART,
RICHARD LYONS,
McCLOSKEY & BENEDICT, Avocats.
juin15,22,29juillet6,13,17

Succession de Margaret Ellen G. Lynch, veuve d'Emile P. Bessee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,078 — Division A — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a presenté une pétition dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Margaret Ellen G. Lynch, veuve d'Emile P. Bessee, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
1juillet1,5,10

VENTES A L'ENCAN

ParKERNAGHAN&CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE

BIJOUTERIE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No. 339 rue Carondelet — JEUDI, le 17 juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 9 juin 1913, et signé le 13 juin 1913, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession d'Alexander S. Swanson, No. 92,881, les objets suivants à savoir:

Une montre en or à simple boitier, un cadran en or, un médaillon en or avec des diamants, une piece d'or espagnole, année 1796.

800 actions minières "Vekol."

CONDITIONS — Comptant.
DART, KERNAN & DART, McCLOSKEY & BENEDICT et RICHARD LYONS,
Avocats. juillet—6,13,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage de rapport, double sur un grand terrain, Nos. 3918-3920 rue Laurel et augmentant les valeurs des bâtisses — Septième District.

Succession de Joseph Apken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,958 — Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No. 339 rue Carondelet — JEUDI, le 10 juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté le 4 juin 1913, de E. K. Skinner, juge de la ci-dite cour, Division C. Dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Premierement — La maison double a un étage en bois, Nos. 3918-3920 rue Laurel, retirée de la rue, ayant cinq chambres de chaque côté sur un certain terrain, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 151, borné par les rues Laurel, Général Taylor, Austerlitz et Annonciation. La dite parcelle de terre mesure trente-six (36) pieds cinq (5) pouces de face à la rue Laurel sur cent vingt cinq (125) pieds deux (2) pouces de plus ou de moins en profondeur entre lignes parallèles et est formée du tout du terrain seize et d'une partie du terrain No. dix sept. Suivant le plan de voyer fait par H. W. W. Reynolds, D. V. V., daté du 14 août 1906, (commençant à un point cent vingt (120) pieds de distance de l'encoignure des dites rues Laurel et Austerlitz.

Deuxièmement — Deux certains terrains, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet borné par les rues Quince, Holly Grove, Heaton et Hamilton, designé comme l'Ilet No. 663, anciennement l'Ilet No. 315; lesquels terrains sont designés par les numeros 11 et 12 sur un certificat de l'arpentage fait par Walter J. Seghers, sous-arpenteur de la ville, le 16 août 1912, et mesurant d'après le dit arpenteur, chacun trente (30) pieds un (1) pouce de face, sur la rue Heaton par une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes égales et parallèles.

Troisièmement—Trois certains terrains dans le même district et Ilet que la propriété précédemment décrite ci-dessus, et désigné sur le dit plan de Walter J. Seghers, par les Nos. 14, 15 et 16, mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Holly Grove sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes égales et parallèles.

Quatrièmement—Deux certains terrains dans le même district et Ilet que la propriété précédemment décrite, désignés sur le dit plan par Walter J. Seghers par les Nos. 21 et 22, et mesure chacun trente (30) pieds et un (1) pouce de face à la rue Quince, sur une profondeur de cent huit (108) pieds et dix (10) pouces entre lignes évales et parallèles.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant, le solde s'il y en a en un ou un et deux ans; la dite partie de crédit s'il y en a, devant être paranti par hypothèque et privilèges pour la dite partie de crédit non payée et devant être représentée par le lien de vendeur portant un intérêt de sept pour cent à partir de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, et toutes les clauses usuelles de securité pour protéger le possesseur des dits billets. Toutes les taxes pour l'année courante devant être payées au prorata depuis la date de l'acte de vente. Tous les loyers devant appartenir aux propriétés jusqu'à la date que l'acte de vente soit signé. Tous les certificats devant être aux frais des propriétés. Les actes de vente devant être passés devant W. G. Rogers, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent du prix d'achat devant être deposé avec le dit encanteur au moment de l'adjudication. W. F. BREWER,
juin8,15,22,29juillet6,10 Avocat.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriete améliorée et de valeur du Premier District, portant les numéros municipaux 514 et 516 rue Salcedo, entre la rue Baudin et l'avenue Tulane.

French Market Homestead Association vs. Henry F. Baiser, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,757 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dependent, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 636 borné par les rues Salcedo, Baudin, Gayoso et l'avenue Tulane, désigné par la lettre A sur un croquis du voyer, fait par Edgar Pillé, voyer, daté le 18 de septembre 1910, annexé à et faisant partie d'un acte de vente de M. et Mme Cassius Foster, Sr., au French Market Homestead Association, passé devant John F. A. Hebel, notaire, daté le 24 octobre 1910, et mesurant en accord de cela trente deux pieds neuf pouces de face sur la rue Salcedo, par cent quatre vingt neuf pieds, huit pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le dit terrain A commencé à une distance de cent neuf pieds neuf pouces et six lignes du coin des rues Salcedo et Baudin, qui est formé d'une plus grande partie près de l'avenue Tulane, du terrain désigné par le No. 10 sur un plan par F. N. Tourne, le 7 de juin 1837, déposé dans les archives de Jas. Graham, ancien notaire, comme plan No. 152.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ARTHUR J. PETERS,
Avocat pour le demandeur.
juin14,15,20,27juillet13,10,16,17

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degres

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.

The 'Allenburys' Foods

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois
NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois
NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.